

AU-DELÀ D'UNE LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ, UN PROJET DE SOCIÉTÉ

Réunion insécurité

MJC de Dombéni
Mardi 26 décembre 2023

La vie du mahorais comme beaucoup, pourrait se résumer à ceci : naître, vivre et mourir.

Pendant des années l'Etat a fait le nécessaire pour que les conditions de naissances à Mayotte soient les plus confortables et les plus sûres possibles. Une partie de la population s'est débrouillée pour, dans le même temps, dégrader les conditions d'accueil dans les maternités par l'accueil massive d'immigrés dans nos foyers.

Pour ce qui est de mourir, la compétence relève pratiquement exclusivement de la société mahoraise, des autorités religieuses et des collectivités locales (mairies).

Malheureusement dans ce domaine, force est de constater que rien n'a été fait pour répondre à cette responsabilité et la garder. Les cimetières sont laissés à l'abandon, aucun contrôle sur ceux qui officient lors des cérémonies, les préparations mortuaires sont encore faits dans des conditions d'hygiène inacceptables dans les foyers, et les enterrements sont encore fait dans beaucoup de commune selon des pratiques d'un autre âge (creusement des tombes à la main, enterrement sans cercueil par les villageois, dans la boue, la poussière et la saleté).

Entre ces 2 étapes, il y a la vie de tous les jours où les responsabilités sont partagés entre l'individuel et le collectif (commune, département et Etat). En ce qui nous concerne, nous constatons et intégrons totalement que l'Etat ne fait pas ce qu'il faut pour protéger le citoyen de Mayotte. Compter sur l'individu est une chimère car cela fait des années que pas grand monde ne se bouge, et par ailleurs cela prendrait des générations entières le temps que chacun prenne ses responsabilités. Nous ne sommes pas dans une anarchie, donc ce devrait être aux collectivités de répondre présent face à ses responsabilités. Et en la matière, chaque collectivité peut agir à son échelle pour mener à bien le projet de toute une société, en limitant les impacts de l'immigration clandestine.

La non codification/formalisation des pratiques dans la vie de tous les jours contribuent à recourir aux prestations des immigrés. Ceci constitue pour une voie d'intégration non négligeable. Ils sont ainsi bien installés, ne compte pas repartir et ceci génère évidemment des tensions. Négliger le moindre domaine de la société et de la vie de la société mahoraise est l'erreur que nous avons commise depuis de nombreuses années avec le résultat catastrophique que nous avons aujourd'hui.

Au-delà d'une simple lutte contre l'immigration clandestine et l'insécurité qui en découle, il nous faut penser un projet de société auquel nous adhérons et qui nous oblige.

Ce projet nécessite que notre intervention, notre vigilance et notre implication à tous dans tous les domaines de la vie courante, que nous reprenions nos responsabilités afin de construire ce projet de société et nous replacer au centre de tout. La nature ayant horreur du vide, notre départ du centre a laissé la place à d'autres qui ne se sont pas gênés de prendre le centre.

Les différents domaines que nous devons réinvestir :

Logement :

- Mieux lutter contre les déclarations d'hébergements frauduleux
- Limiter l'urbanisation anarchique pour éviter les violences connues lors des décasages
- Plus de rigueur dans la délivrance des autorisations d'installation de compteurs EDM/SMAE
- Contrôler d'une manière ou d'une autre les locations afin qu'elles soient faites en règles
- Contrôler les arrivées/départs dans les villages afin de limiter l'apport de population
 - o L'apport de population non maîtrisée souvent aux conditions de vie précaires peut être un inconvénient plus qu'un avantage
- La construction des bangas illégaux
 - o Mettre en place une obligation pour les camions de livraison de déclarer leurs livraisons
- Les démolitions
 - o Mettre en place une obligation pour les engins de déclarer leur chantier de démolition et de site de rejet des déchets issus des démolitions
- La construction hors des zones urbanisées
- Les marchands de sommeil
 - o Dénoncer davantage les marchands de sommeil
- Veiller au respect des règles en matière d'hébergement
 - Dénoncer les hébergements qui ne sont pas en règle (moyens financiers et nombre de personnes hébergés)

Economie :

- démarchage à domicile
- marchés communaux
 - o autorisation de vente
 - o la traçabilité des produits vendus
- vente à la sauvette (dans la rue)
 - o lutter contre la pratique
 - o sanctionner les acheteurs
- taxi mabawa
 - o lutter contre le phénomène
 - o sanctionner les clients
- étalage divers
 - o lutter contre la pratique
 - o sanctionner les acheteurs/clients

- boutiques et magasins non déclarés
- à l'inverse tout mettre en œuvre pour former les Mahorais-es dans le sens de la réalisation du projet de société : (informatique, médecine, agriculture, aéronautique, maritime, etc.

Agriculture et forêt :

- le contrôle des défrichages :
 - o mettre une pression maximale sur les clandestins qui coupent les arbres et charrient les sédiments avec la pluie dans le lagon avec les conséquences
 - o renforcer les gardes forestiers OFFICE NATIONALE DES FORÊTS (cause nationale pour éviter de perdre le joyaux de Mayotte)
- le contrôle des personnes qui travaillent dans les champs
- contrôle des produits utilisés dans les champs
- traçabilité des productions

Pêche :

- contrôler la pêche pour lutter contre les illégaux
- contrôle rigoureux des produits de la pêche pour lutter contre les pratiques illégales
- lutter davantage contre les pêcheurs illégaux
 - o dénoncer les pêcheurs illégaux non déclarés

Etat civil :

- accentuer la lutte contre les fausses déclarations de paternité
 - o mettre l'accent sur la formation du personnel maîtriser leurs prérogatives et les encourager à exercer cette mission sans état d'âme
- mettre en place de règles de délivrance de papiers d'état civil dans la mesure du possible afin d'éviter que les services d'état civil ne tourne que pour l'immigration clandestine très tournée vers les demandes incessantes de papiers (quotas de délivrance d'actes).
- Refuser la délivrance de copie dans les mairies

Scolarité :

- Sortir l'école de Mayotte du 20^{ème} siècle pour le faire entrer dans le 21^{ème} siècle :
 - o Augmenter le confort dans les établissements scolaires
 - Climatisation
 - Plus de numérique
 - Diminuer les effectifs dans les classes et les établissements
 - Fournir des repas chaud aux enfants et en finir avec les collations
 - En finir avec les rotations sans obligation de construire davantage
 - Arrêter les surcharge dans les établissements (lié avec le contrôle de la population, les arrivées/départs dans les villages)
 - Proposer des activités périscolaires dignes de ce nom

- Voir possibilité de mobiliser l'éventuel personnel de l'institution cadiale pour proposer des activités liées à la religion (argumenter en termes de pertes des repères)

Religion :

Apprendre Dieu, la vie après la mort et son pendant la vie ici-bas et tout ses actes du quotidien

- Formaliser l'enseignement religieux avec les diplômes de niveau sanctionnant des niveaux de formation et officialisant ce qu'il est possible ou pas de faire en fonction de son niveau de formation religieuse
- Madras et pa la shyo
 - Professionnaliser l'activité de maître de shyo/madras
 - Former des maîtres
 - Contrôler le contenu des enseignements pour éviter les enseignements sectaires et déviantes
 - Prévoir les formations dans les établissements scolaires dans le cadre d'un partenariat entre l'institution cadiale et les communes pour l'utilisation des établissements scolaires
- L'imamat
 - diriger la prière (à ne pas confier à n'importe qui mais que le personnel soit formé par l'institution cadiale et envisager que ce soit des agents du département (pourquoi pas ?)
 - ceci peut permettre de proposer des activités périscolaires avec le personnel du département/du cadi
 - officier lors des mariages religieux à officialiser/formaliser comme avant (avec registre etc.)
- contrôler les différentes pratiques (sorcellerie en tout genre), éventuels sectes

Social :

- Oser réaliser un cadre de vie agréable pour les habitants
 - sanctionner ceux qui salissent (nous voulons un cadre de vie agréable), ceci contribuera à forcer les migrants à respecter ou en tout cas à avoir du scrupule
- Mariages
 - Construire les salles de fêtes dignes de ce nom, tout confort (climatisées, avec toutes les prestations cuisines, etc.)
 - forcer les mariages et autres à être déclarée avec le nombre de participants et le nombre d'invités avec contrôle pour éviter les gaspillages ; et contrôler évidemment le respect des déclarations pour éviter le laisser aller actuel (preuve : actuellement il y a des interdictions de manzarakas et pourtant ça se fait quasiment tous les week-end. Il suffit de jeter un œil sur les réseaux sociaux pour finir de s'en convaincre).
 - pour limiter le nombre de convives,
 - contrôler le nombre de repas servis
 - et pourquoi pas « contraindre » d'une façon ou d'une autre le recours à un traiteur pour limiter les gaspillages, et contrôler l'hygiène des repas servis, etc.
- Manifestations culturels diverses dont il faut formaliser la codification

- Mawlid/anniversaire : il y a de quoi faire et un rôle à jouer pour le personnel religieux et l'institution cadiale
 - Cela peut être un système de prestation payant selon une tarification encadrée par l'institution cadiale car la société mahoraise demeure extrêmement religieuse
- Mort et enterrement
 - Formaliser la codification de la gestion de la mort
 - Les communes doivent prendre la responsabilité de la gestion des cimetières qu'elle doivent aménager pour en faciliter la gestion
 - Il est inacceptable qu'en 2023 nous laissions encore les Mahorais se débrouiller tout seul face à la mort :
 - que les soins mortuaires soient pratiqués dans des conditions d'hygiène inacceptable dans les foyers
 - que les corps soient transportés à force de bras dans les cimetières non aménagés, ou au mieux dans des camionnettes ou pick-up
 - que les tombes soient encore creusés à la main par des personnes dont l'institut cadiale ne sait strictement rien de leur formation villageoise
 - mener la réflexion sur le système de concession et la mise en place de personnel qualifié pour la gestion des cimetières
 - le département doit accompagner avec l'institution cadiale à l'ouverture de pompes funèbres mahoraises financées avec obligation de résultats

Conclusion :

Cette codification, formalisation et organisation de la vie de tous les jours permet d'éviter d'intégrer ces clandestins dans nos organisations, ce qui ne favorisera pas leur installation. Mais au-delà de lutter contre l'immigration clandestine, il s'agit d'un projet de société qui nous oblige, qui nous engage pour léguer à nos enfants et petits enfants une île encore enviable.

Fatihou IBRAHIME

Président du Collectif des Citoyens de Mayotte